

Procès-verbal

de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Heure : 17 heures

Lieu : Opera de Lausanne

Présidence : M. Gustave MUHEIM

Bureau de coordination :

MM. Daniel BRELAZ

Jacques-André CONNE

Jean-Daniel CHAMOT

Lausanne

Secteur est

Secteur nord

Jean-Daniel CHAMOT Secteur nord
Urs LAUPER Secteur nord
Alain GILLIERON Secteur ouest

Excusés M. Gilbert CUTTELOD Secteur est

M. André GORGERAT Secteur ouest

Communes excusées : Jouxtens-Mézery, Montpreveyres, Servion

PV rédigé par : Mme Fabienne SAUGY Lausanne Région

AGENDA

La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région, aura lieu le jeudi 5 septembre 2013 à 17h00 à Chavannes-près-Renens

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Monsieur Daniel Brélaz, syndic de Lausanne pour une présentation de l'Opera de Lausanne et de sa rénovation.

Monsieur Muheim propose, comme scrutateurs, Madame Michèle Gay-Vallotton, municipale à Cheseaux-sur-Lausanne et Monsieur Louis Savary, syndic de Cheseaux-sur-Lausanne, qui acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. <u>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 septembre 2012 aux</u> Cullayes

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. <u>Message du président</u>

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée (annexe 1).

4. Rapport d'activités 2012 des secteurs

Monsieur Urs Lauper, président du secteur Nord en 2012 et Syndic de Bretigny-sur-Morrens, lit son rapport (annexe 2).

Monsieur Jacques-André Conne, président du secteur Est en 2012 et Syndic de Lutry, lit son rapport (annexe 3).

Monsieur Alain Gilliéron, président du secteur Ouest en 2012 et Syndic de Prilly, lit son rapport (annexe 4).

Le rapport d'activités 2012 de Lausanne Région a été reçu dans les communes. Il est, par ailleurs, disponible dans son intégralité ou en version résumée « Points forts » sur le site de Lausanne Région.

La parole n'est demandée pour aucun de ces rapports d'activités.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, les rapports d'activités 2012 des trois secteurs et de Lausanne Région.

5. <u>Comptes 2012</u>

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2012 des différents départements de Lausanne Région, ainsi que ceux de Fonds Capital Développement.

La parole n'est pas demandée sur les comptes 2012.

5.1. Rapport de l'organe de révision

Monsieur Maxime Despont de la fiduciaire Fidinter – organe de révision - lit son rapport établi suite à la révision des comptes 2012 de Lausanne Région (annexe 5).

5.2. Rapport de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Urs Lauper, syndic de Bretigny-sur-Morrens, qui lit le rapport de la commission (annexe 6). Ce dernier n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes membres les comptes 2012, ainsi que la décharge de la commission de gestion et du Bureau de coordination.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, les comptes 2012 (annexe 7-8) de Lausanne Région et du Fonds Capital Développement et donne décharge à la commission de gestion et au Bureau de coordination.

5.3. Nomination de l'organe de révision pour 2014

La fiduciaire Fidinter est candidate. La candidature est soumise par Monsieur Muheim au vote des communes :

L'Assemblée accepte à l'unanimité la fiduciaire Fidinter pour effectuer la révision des comptes 2013 de Lausanne Région.

6. <u>Divers et propositions individuelles</u>

La parole n'étant pas demandée, le président lève la séance et passe la parole à Monsieur Eric Vigié, directeur de l'Opera de Lausanne pour une présentation de l'Opera et une visite du plateau.

Fabienne Saugy Avec l'approbation de M. G. Muheim

Annexes:

- 1. Message du président ;
- 2. Rapport d'activités 2012 du secteur Nord ;
- 3. Rapport d'activités 2012 du secteur Est ;
- 4. Rapport d'activités 2012 du secteur Ouest ;
- 5. Rapport de l'organe de révision ;
- 6. Rapport de la commission de gestion :
- 7. Comptes 2012 de Lausanne Région et Fonds Capital Développement
- 8. Commentaires des comptes 2012

Mesdames et Messieurs.

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée du printemps 2013 de Lausanne Région à Lausanne, Commune membre des trois secteurs de notre association, Centre de l'agglomération et Capitale de notre beau canton.

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Je salue la présence de la nouvelle Préfète du District de l'Ouest lausannois, Madame Anne Marion Freiss, ainsi que celle de Monsieur le Préfet Serge Terribilini. Messieurs les Syndics Gilbert Cuttelod de Servion, Serge Roy, de Jouxtens-Mézery et Ernest Dubi, de Montpreveyres, ainsi que nos Conseillers d'Etat et les autres Préfets m'ont prié d'excuser leur absence à notre séance. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui consacrent leur fin de journée « à la bonne cause ». Quelques personnes, qui ont participé à la Conférence d'agglomération du PALM et qui vient de se terminer, assistent à nos débats ; je leur souhaite la bienvenue. J'ai aussi l'honneur de saluer la présence de Mme Mendicino, journaliste à 24 Heures.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur Daniel Brélaz, Syndic de ces lieux, et dont les habitants sont les généreux donateurs de la rénovation de ce « Temple » dédié surtout à l'opéra.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Pour notre association, l'année 2012 aura été marquée par les nouveaux visages qui animent notre Office de promotion économique, et qui ont réussi la transition des personnes sans remettre en cause les acquis de leurs prédécesseurs. Hormis la course effrénée pour déposer en temps et en heure le PALM de 2ème génération auprès des Instances fédérales, l'année écoulée n'appelle pas de commentaires particuliers, hormis tout ce qui a déjà été largement présenté dans notre rapport d'activités. Je vous ferai donc grâce de propos redondants avec nos écrits, présentés dans un nouvel habillage qui fait la part belle à la lecture, au détriment de l'austérité qui la rend rébarbative.

Le passé étant (bien) écrit, et l'avenir se lisant surtout dans le marc de café, voici quelques nouvelles sur les activités en cours au sein de nos trois départements.

Je commencerai par celui des **Affaires régionales**. Sans vague, mais avec efficacité, nos commissions thématiques poursuivent leurs travaux avec pour objectif de trouver une solution aux problèmes qui leurs sont soumis, et non l'inverse!

Accueil de jour : cette Commission organise une séance d'information à l'attention des Municipalités et des responsables techniques de la Petite Enfance, le mardi 23 avril 2013 à 18h00 à la salle Jura du complexe de l'Hôtel de Ville de Bussigny. Cette séance sera l'occasion d'une présentation des enjeux et défis pour les communes de la mise en place de la journée continue de l'écolier, présentation accompagnée de propositions concrètes. Nous vous recommandons chaleureusement cette séance d'information, qui vous donnera certainement des pistes et aide dans la mise en vigueur sur votre commune de l'article 63a de la nouvelle Constitution vaudoise.

Formation et Emploi des Jeunes: vous ne le savez peut être pas, mais les appuis scolaires aux apprentis **App App**, débutés en janvier 2012 rencontrent un grand succès. Après une première offre de 30 cours, Lausanne Région en finance 45 durant le 2ème semestre 2012-2013, avec l'aide financière de la Fonpro. L'année scolaire 2013-2014 verra l'offre de notre région s'étoffer pour atteindre un maximum de 75 cours. Ils permettront ainsi à environ 270 apprentis, soit domiciliés, soit travaillant sur notre région, de rattraper leur retard sur plus de 8 branches.

Dépendances et Prévention : nous nous réjouissons que cette Commission ait pu mettre en ligne, grâce à la collaboration de Rel'ier, un site Internet utile aux politiques mais surtout à nos citoyens qui seraient confrontés à une question relative aux addictions.

<u>www.addiction-vaud.ch</u> est le portail vaudois de référence en matière d'addictions :

- ➤ Il fournit une information multilingue sur les drogues (alcool, tabac, cannabis, autres drogues) et comportements potentiellement addictifs (jeux, cyberaddictions, troubles du comportement alimentaire).
- > Il renvoie à des tests qui donnent la possibilité aux visiteurs d'autoévaluer la dangerosité de leur consommation.
- ➤ Il répertorie les principales aides, numéros téléphoniques d'urgence (24h/24), et portes d'accès à des traitements pour le Canton de Vaud.

Notre Commission Dépendance et prévention a aussi subventionné un **camp polysports** à l'attention des jeunes en surpoids de nos communes, camp organisé par le médiateur sportif de Lausanne. Ce camp se tiendra du 8 au 12 avril 2013 à la salle omnisports des Bergières à Lausanne. Vous avez reçu dans vos municipalités une information et des flyers à ce sujet, et nous vous remercions de bien vouloir relayer cette importante information auprès de vos jeunes, tout en sachant que les infirmières scolaires en ont déjà été averties.

Les travaux des autres commissions vous seront, quand à eux, présentés dans mon message d'automne.

Notre Office de promotion économique, qui a directement conseillé en 2012 plus de 90 entrepreneurs, est aussi intervenu sur 25 recherches de locaux et terrains. Il a actuellement plusieurs objets sur le feu, et les demandes les plus diverses lui parviennent presque quotidiennement. Un travail important consiste à trier ces demandes et à identifier celles qui doivent être traitées par notre Office. Celles relevant d'autres instances, soit publiques, soit associatives professionnelles, doivent être aiguillées sans délai pour être amenées sur les bons rails qui permettent le développement du projet. Voici quelques thèmes d'actualité:

Trophées PERL: la grande réussite en 2012 du 10e anniversaire de ce prix entrepreneurial unique, car porté par des communes, a fait des émules auprès des porteurs de projets, dont le nombre dépasse pour la première fois la quarantaine. La cérémonie 2013 de remise des cinq prix aura lieu le 2 mai à 18h30 à Beaulieu. Je vous suggère de ne pas tarder à : 1 / noter la date dans votre agenda et 2 / de vous inscrire (les documents sont arrivés dans vos communes). Depuis cette année, nous introduisons une catégorie spéciale pour récompenser les micro-entreprises. Quant à notre conférencière d'honneur, il s'agira de Mme Monika Walser, CEO de Freitag, entreprise emblématique dans le recyclage de matériaux industriels en objets de mode. Freitag, est présente dans le monde entier, et bientôt aussi à Lausanne.

Pour la petite histoire, l'entreprise SWISS FRESH WATER, qui avait remporté notre premier Prix Coup de Cœur du Trophée PERL, pour son projet de purification de l'eau à bas prix, vient de recevoir un substantiel appui financier (un quart de million) de la part de la Confédération. Bravo donc à notre Jury, qui sait identifier les projets d'avenir, même au stade de l'intention.

L'édition 2013 du **MIPIM** (Marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes) vient de fermer ses portes, avec un splendide succès du stand LGR partagé avec les cantons de Vaud et de Genève, et les Pays de l'Ain et de Haute-Savoie. Pour la première fois, les projets du PALM étaient

présentés au MIPIM sur une table tactile interactive, un outil ludique mais diablement efficace pour la communication des projets, table créée par une spin-off de l'EPFL établie au Mont-sur-Lausanne.

Notre **Fonds Capital Développement** vient d'allouer un prêt à une jeune entreprise lausannoise, dont le projet vise à développer une interface sécuritaire entre patients à domicile et intervenants médicaux. Ce projet a fait l'unanimité du groupe de professionnels issus de notre Commission de promotion économique, puis du groupe de suivi constitué de politiques, enfin des membres de votre Bureau de coordination.

Notre troisième Département, aussi en charge du projet d'agglomération PALM, fait face depuis fin septembre 2012 à la vacance du Chef de projet du Bureau du PALM, M. Spahr ayant décidé de relever un nouveau challenge dans les énergies renouvelables. Son énergie n'ayant pas encore été renouvelée, nos collaboratrices assument les tâches avec pugnacité, seule méthode pour ne pas « prendre de l'avance sur le retard ». La personne qui sera appelée à remplacer M. Spahr est d'ores et déjà surnommée « Désirée ». Le Copil du PALM et son Bureau Exécutif sont conscients de la situation et qu'il est urgent « d'arrêter de se hâter lentement ».

En prélude à cette assemblée générale, les 28 communes signataires de la Convention de collaboration ont tenu une Conférence d'agglomération « light », destinée surtout à faire un point de situation sur l'avancement des dossiers, aujourd'hui en attente d'une détermination de la Confédération pour leur co-subventionnement. Une Conférence élargie, à laquelle seront aussi invités les Conseils communaux, se tiendra soit cet automne, soit au printemps prochain, en fonction des retours attendus de Berne.

Le Groupe de travail Tourisme a relancé ses travaux en octobre 2012, et s'est réuni depuis à deux reprises. Lors de la première séance, une présentation des résultats de l'étude cantonale a été organisée. A la suite de cette présentation, le groupe a validé une proposition de méthodologie basée sur 2 phases: 1) Analyse de l'existant avec la récupération de l'inventaire cantonal effectué sur territoire lausannois, qui sera compléter pour les 28 autres communes de Lausanne Région. 2) Identification des destinations à développer et mise en œuvre (comprenant une classification des produits existants et à développer et une première estimation des coûts).

Le BC a accepté de séparer ces deux phases et de charger le mandataire du canton d'élaborer la première phase. La suite des travaux fera l'objet d'un cahier des charges distinct. Le Service de l'économie et du tourisme (SPECO) a proposé de prendre à sa charge les coûts de l'inventaire. Cette étape a débuté et les premiers résultats de ces études vous seront présentés lors de la prochaine assemblée générale. Une consultation sera organisée auprès des communes afin d'identifier leurs projets et leurs intentions en matière de tourisme.

La Commission Transports, en charge des comptages routiers a bouclé le dossier « 2010 ». Elle a proposé que les prochains comptages soient avancés à 2014 : les communes ont été informées par courrier, qu'en raison de la fermeture du Grand-Pont en ville de Lausanne prévue en 2015, l'intégralité du trafic sera déviée pendant la durée des travaux. La Commission Transports a décidé, avec l'accord du Bureau de coordination, d'anticiper ces perturbations et d'établir un point de situation avancé. La prochaine campagne de comptages aura exceptionnellement lieu en 2014. Les travaux de préparation de préparation du cahier des charges ont déjà débuté. Les communes sont actuellement consultées pour confirmer le nombre et la position des compteurs.

Enfin le volet **Communication** a subi un sérieux lifting. Les communes ont pu lire dans le rapport d'activité, les nouveautés en matière de communication : une évolution de la charte graphique, un nouveau site Internet, des sites affiliés (dimanche sportif, Kif ton Taf, Guide sportif) relookés aux couleurs de Lausanne Région, un nouveau rapport d'activité illustré....etc.

En conclusion, toujours assez de travail pour occuper créativement nos collaboratrices et toutes les personnes, qu'elles soient politiques, techniques ou administratives que nous délèguent vos communes. Soyez-en ici remerciés.

Je vous remercie de votre attention. Belmont, le 21 mars 2013 Gustave Muheim

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Voici un court résumé des activités 2012 du secteur Nord de Lausanne-Région.

En 2012, le secteur Nord s'est réuni 2 fois, soit les 29 février à Bottens et 29 août à Bretigny.

Lors de la séance du 29 février, Monsieur le Président Müheim a résumé les faits et évènements marquants suivants :

Engagement de Madame Irina Sakharova, déléguée économique

Le succès de la manifestation du dimanche sportif

Les trophées PERL, dont la prochaine édition, qui en sera la 10^{ème}, aura lieu le 4 avril 2012.

L'avancement des travaux de la Commission déchets, sous la présidence de Monsieur Luthi, avec son concept de la future taxe au sac.

L'attribution par le Bureau de coordination d'un don unique de Fr. 50'000.— aux Amis de l'Opéra.

Les comptes 2011, qui ont été présentés lors de l'assemblée générale du 29 mars 2012 à Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue, ont été passés en revue, avec les résultats détaillés des différentes commissions.

Le 29 août, les informations de Monsieur le Président concernent les sujets suivants :

La conférence du 12 septembre Violences sexuelles et adolescence, organisé par la Commission Dépendances et prévention.

La présentation des Schémas directeurs du PALM dans le cadre du Comptoir Suisse.

L'association de Lausanne-Région à la manifestation Le Mur du son du Comptoir Suisse.

La taxe au sac qui sera introduite par certaines communes au 1er janvier 2013.

Mme Savary indique que Lausanne-Région prépare un stand au Salon des métiers et de la formation qui sera organisé du 2 au 7 octobre 2012.

Monsieur Muheim informe encore que :

Le PALM II a été transmis dans les temps à Berne. Un important dépassement financier est prévu.

Les enquêtes pour les BHNS et le tram à Renens ont été déposées.

Pour terminer, les membres du secteur nord prennent connaissance du budget 2013, qui a été présenté lors de l'Assemblée générale du 20 septembre 2012 aux Cullayes, Commune de Servion.

Secteur Est de Lausanne Région Rapport d'activités 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les représentants des communes du secteur Est se sont réunis à deux reprises en 2012.

SEANCE DU 21 MARS 2012 A PAUDEX

Différentes informations ont été données par M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région :

- engagement de Mme Irina Sakharova en qualité de déléguée économique
- rapport final de la manifestation « Dimanche sportif »
- invitation de tous les syndics à la soirée inaugurale de l'opéra, à la suite du don de CHF 50'000.- accordé en 2011
- 10^{ème} édition des Trophées PERL
- déclaration d'intention souhaitée de la part des communes suite au travail de la commission Déchets et aux présentations de son concept de taxe au sac.

Les membres présents ont pris connaissance des comptes 2011 qui ont suscité quelques questions auxquelles il a été répondu à satisfaction.

Mme Savary a informé les représentants des communes que les cours d'appuis scolaires aux apprentis qui ont débuté en janvier 2012 ont rencontré un grand succès.

SEANCE DU 28 AOÛT 2012 A PULLY

Différentes informations ont été données par M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région :

- conférence organisée par la commission Dépendance et Préventions sur « violences sexuelles et adolescence » le 12 septembre 2012
- présentation des schémas directeurs du PALM dans le cadre du Comptoir suisse
- demande de subvention de Lausanne Région à la Loterie Romande pour la manifestation « Le Mur du Son »
- nouvelle ligne graphique du site internet de Lausanne Région

Un point de la situation et un échange de vues sur l'introduction de la taxe au sac dans les différentes communes du secteur Est a retenu également l'attention des participants à la séance.

Mme Savary a indiqué la tenue par Lausanne Région d'un stand au Salon des Métiers de la formation du 2 au 7 octobre 2012 à Beaulieu.

Commission de gestion

Les membres du secteur Est ont désignation M. Serge Reichen, Syndic de Paudex, en qualité de représentant à la commission de gestion en remplacement de Mme Maria-Chrystina Cuendet, qui a démissionné de sa fonction de conseillère municipale à Pully en raison de son déménagement en Suisse allemande.

Ils ont également nommé le rapporteur soussigné (Jacques-André Conne, Syndic de Lutry) en qualité de suppléant à ladite commission.

PALM

M. Muheim a fait le point de la situation du PALM 2^{ème} génération qui a été transmis à Berne dans les délais fixés. Il a expliqué que les réserves provisionnées dans les comptes de Lausanne Région permettront de couvrir le dépassement annoncé, sans demander une participation supplémentaire aux communes. La question de l'information à la population a également été soulevée. Un projet d'information par la Télé est à l'étude.

Budget 2013

Le président de Lausanne Région a présenté le budget 2013 dont le plan comptable a été simplifié. Le budget n'a pas suscité de remarques fondamentales de la part des membres du secteur Est qui ont notamment pris note que le montant inscrit au budget 2013 au sujet d'un poste de médiateur sportif a été retiré, suite à l'avis du Bureau de coordination.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du secteur Est pour leur participation à nos séances et vous remercie de votre attention.

Lutry, le 5 mars 2013

Le président du Secteur Est

Jacques-André Conne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs chers collègues,

Note préalable de l'auteur : comme je ne dois sa longue présence au bureau de coordination que par la présentation d'un rapport original, pour assurer encore une année ma place, mon intervention sera donc agrémentée de quelques citations nominées au Prix Champignac.

Ainsi, à l'image de notre ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi qui a dit dans une de ses envolées dont il a le secret: « je suis un type qui prend des décisions. Ma femme va explorer le terrain, ensuite je me rends dans le magasin qu'elle m'a indiqué et en 5 minutes, je conclus l'achat! » ,et bien nous à l'Ouest, nous avons aussi été efficace en traitant « une quiryelle » de sujets en deux séances, dont j'extraits :

- La présentation de l'engagement d'une déléguée économique par Lsne Région. Une femme dynamique dont ferait bien de s'inspirer le président des Zofinguiens qui déclarait à propos de l'absence de femmes dans leurs rangs: Certaines sociétés ont bien essayé de les introduire, mais leurs membres ne se portaient pas mieux! Un peu grivois le Président!
- la participation de certaines communes au concept de formation des jeunes « Duo 15-18 ». On peut être certain de la qualité de cette structure sans avoir besoin de vous le prouver, au contraire d'Olivier Français qui déclarait un jour à la tribune sur un sujet quelconque: **Mesdames, Messieurs, j'aimerai rectifier un tant soit peu la vérité!**
- l'organisation et coordination de la fête du district « cap sur l'Ouest » qui fut une réussite totale et ceci sans vedette particulière du genre Bertrand Picard qui a dit au cours d'un de ses nombreux interviews : Beaucoup de gens devront attendre pour me rencontrer et certains n'y arriveront peut-être pas. Je partage bien sur leur déception ... Un peu gonflé, l'aérostier, non?
- une nécessaire coordination pour l'introduction de la taxe au sac sur l'ensemble du district. Seule Renens a repoussé son entrée dans le club de sacs blancs. Les véritables raisons de ce refus ? C'est sans aucun doute notre estimé et regretté Jean-Claude Mermoud qui lors d'une séance du PALM les résume ainsi: j'aimerai souligner que ne rien faire n'est pas une option dans la mesure où cet immobilisme constituerait un pas en arrière! Ton bon sens nous manque vraiment Jean-Claude et Chère Marianne, sur cet objet en tous les cas, puissiez-vous vous en inspirez!

Je concluerai en vous remerciant de votre attention et souhaite que vous soyez présents l'année prochaine, sinon nous entendrons notre honorable Président Muheim nous déclarer comme Jacqueline Maurer aux députés :

J'aimerai rafraichir la mémoire à ceux qui étaient absents la semaine passé

• • •

fidinter

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres Lausanne Région – Communauté de la région lausannoise, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes et budgets et compte de profits et pertes) de Lausanne Région – Communauté de la région lausannoise pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Bureau de Coordination alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 6 mars 2013

Fidinter SA

Maxime Despont Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Giovanni Chiusano Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé

Annexes: <u>Lausanne Région</u>

Bilan

Comptes et budgets Compte de profits et pertes

Fonds Capital Développement

Bilan

Compte de profits et pertes

Mandats de révision

Av. de Rhodanie 2 CP 49 • 1000 Lausanne 6 www.lausanneregion.ch

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Réf:

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LAUSANNE REGION pour l'exercice 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le mardi 19 mars 2013, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2012.

A cette occasion, nous avons également englobé dans nos travaux le contrôle de la gestion du Capital Fonds Développement qui fait l'objet d'une comptabilité séparée. Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni tous les documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission.

Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2012 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le président et la secrétaire de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2012 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 19 mars 2013

POUR LA COMMISSION DE GESTION DE LAUSANNE REGION

Pascal FAVRE

Chef du service de la révision

Ville de Lausanne

ean-Charles CEROTTINI

Syndic de St-Sulpice

Urs LAUPER

Syndic de Bretigny/Morrens

Serge REICHEN

Syndic de Paudex



COMPTES 2012 LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Comptes 2011
100	DISPONIBLES	1'374'855.95	1'504'861.90	201	PASSIFS TRANSITOIRES	311'951.76	201'106.98
1000	BCV 796 41 37	1'039'354.10	1'203'705.15	2014	Produits encaissés Prom. Eco.	0.00	10'000.00
1013	BCV H52474510	301'572.70	301'156.75	2017	Charges à payer Aff. régionales	12'688.91	46'932.68
1014	BCV R52824368 App App	33'929.15	0.00	2018	Charges à payer Agglomération - Fonct.	107.35	681.45
				2019	Charges à payer Palm II	142'301.60	0.00
				2023	Charges à payer Mobilité douce	1'740.95	0.00
102	REALISABLES	441.36	630.11	2024	Charges à payer Prom. Economique	2'797.75	41'871.45
1020	Impôt anticipé	441.36	630.11	2025	Charges à payer Commissions	23'417.20	6'021.40
				2026	Charges à payer Brochure Migrants	93'200.00	95'600.00
				2027	Charges à payer App App	35'698.00	0.00
103	ACTIFS TRANSITOIRES	180'735.37	55'411.01				
1030	Produits à encaisser Aff. régionales	21'489.49	6'272.17	212	RESERVES		
1032	Produits à encaisser Prom. Eco.	91'000.00	0.00		Réserves Commissions	197'161.58	168'822.35
1040	Charges payées Aff. régionales	1'639.60	13'266.90	2127	Information Jeunesse	38'445.53	38'445.53
1044	Charges payées Prom. Economique	15'446.28	32'871.94	2125	Seniors	10'000.00	0.00
1045	Charges payées Commissions	51'160.00	3'000.00	2126	Formation et Emploi des Jeunes	17'087.87	20'670.00
				2128	Territoire Equipements	34'750.73	44'493.77
11	ACTIFS IMMOBILISES	80'460.60	119'460.60	21291	Dépendances	46'638.60	17'190.20
110	Titres	1.00	1.00	2129	Fonds de prévention Dépendances	49'563.85	48'022.85
111	Informatique	1.00	1.00	2137	Арр Арр	675.00	0.00
112	Etudes	80'458.60	119'458.60				
				2124	Réserves Prom. Economique	328'006.55	367'736.78
					Réserves Agglomération	266'145.01	441'316.93
				2122	Agglomération fonctionnement	133'557.09	114'176.88
				2136		58'411.92	238'072.00
				2131	Coordination Mobilité douce	37'899.00	37'899.00
				2132	Stationnement	24'000.00	24'000.00
				2133	Parc, Nature, Paysage	12'277.00	12'277.00
				2135		0.00	
				21	FONDS PROPRES	533'228.38	501'380.58
				210	Capital	501'380.58	503'656.46
				230	Résultat de l'exercice	31'847.80	-2'275.88
1	ACTIFS	1'636'493.28	1'680'363.62	2	PASSIFS	1'636'493.28	1'680'363.62

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
3	CHARGES D'EXPLOITATION	2'756'710.07	2'471'053.00	2'584'661.28	5	PRODUITS	2'756'710.07	2'471'053.00	2'584'661.28
30	AFFAIRES REGIONALES	431'120.55	426'900.00	424'956.18	50	AFFAIRES REGIONALES	431'120.55	426'900.00	424'956.18
300	CHARGES DU PERSONNEL	286'708.44	303'200.00	262'280.48	500	Cotisations	424'984.73	424'400.00	411'979.39
3000	Traitements bruts	206'259.90	216'800.00	174'305.16	501	Produit des avoirs Lausanne Région	1'261.10	2'000.00	1'800.33
302	Indemnités président	20'000.00	20'000.00	20'000.00					
3001	Charges sociales	60'448.54	66'400.00	67'975.32	502	Produits des avoirs FCD	731.12	500.00	2'360.08
					504	Imp. int. Proméco	0.00	0.00	1'200.00
					506	Produits divers	4'143.60	0.00	5'340.50
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	30'726.55	39'000.00	33'472.05					
3030	Fournitures de bureau	1'495.55	5'000.00	3'269.25					
3031	Loyer	14'164.20	15'000.00	14'487.10					
3032	Déplacements, Débours	5'175.00	5'000.00	5'069.30					
3033	Documentation, formation	2'010.80	2'000.00	3'076.00					
3034	Maintenance informatique	7'881.00	11'000.00	7'570.40					
3035	Information	0.00	1'000.00	0.00					
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	69'429.50	70'500.00	118'269.05					
3041	Jetons de présence	26'000.00	30'000.00	23'200.00					
3042	Révision des comptes et conseils	6'804.00	5'500.00	4'644.00					
3043	Tâches ponctuelles BC	21'625.50	20'000.00	25'425.05					
3045	Imputation interne MIPIM	15'000.00	15'000.00	15'000.00					
3046	Don Opéra	0.00	0.00	50'000.00					
305	FRAIS DE GESTION	12'408.26	14'200.00	10'934.60					
3051	Affranchissement	4'008.80	4'000.00	3'341.25					
3052	Informatique	2'505.00	3'000.00	2'389.00					
3053	Téléphone, fax	2'269.25	2'000.00	1'905.50					
3054	Assurances choses	1'753.35	2'500.00	1'774.00					
3055	Photocopies	1'131.15	2'500.00	1'367.25					
3056	Frais financiers	740.71	200.00	157.60					
3058	Attribution à capital	31'847.80	0.00	0.00	508	Excédent de charges/prél. capital	0.00	0.00	2'275.88

Soumis à l'AG le 21.3.2013

1

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
31	AGGLOMERATION	736'789.58	681'553.00	660'633.65	509	AGGLOMERATION	736'789.58	681'553.00	660'633.65
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	412'613.36	408'680.00	336'756.70	510	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	412'613.36	408'680.00	336'756.70
3100	CHARGES DU PERSONNEL	95'784.85	104'100.00	112'653.50	511	Cotisations fonctionnement	349'204.86	350'680.00	262'956.30
3101	Traitements bruts	66'034.80	66'100.00	83'895.65					
3102	Indemnités président	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
31020	Charges sociales	19'750.05	23'000.00	18'757.85					
3103	Communication	0.00	5'000.00	0.00					
31030	PARTICIPATION BUREAU DU PALM	230'400.00	253'880.00	194'400.00					
31031	Bureau PALM	187'400.00	210'880.00	130'400.00					
31034	Imputation Bureau PALM	43'000.00	43'000.00	64'000.00	513	Imputation Bureau PALM	43'000.00	43'000.00	64'000.00
311	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	16'937.55	22'000.00	19'318.80					
3111	Fournitures de bureau	901.55	2'000.00	1'192.60					
3112	Loyer	12'000.00	12'000.00	11'970.80					
3113	Déplacements, débours	4'036.00	4'000.00	4'780.00					
3114	Documentation, formation	0.00	2'000.00	1'375.40					
3115	Information	0.00	2'000.00	0.00					
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	46'077.00	20'000.00	3'811.15					
3121	Mandats externes	15'495.75	0.00	0.00	5141	Produits divers	20'408.50	0.00	0.00
3122	Communication/conf. d'agglo	30'581.25	20'000.00	3'811.15					
313	FRAIS DE GESTION	3'435.35	6'700.00	5'183.15					
3131	Affranchissements	0.00	2'000.00	600.00					
3132	Informatique	2'518.00	2'500.00	2'000.00					
3133	Téléphone, fax	465.50	1'200.00	1'002.90					
3134	Photocopies	451.85	1'000.00	1'580.25					
					5140	Dissolution transitoires	0.00	0.00	7'118.45
314	SCHEMAS DIRECTEURS	598.40	2'000.00	1'390.10					
3141	Schémas directeurs sectoriels	598.40	2'000.00	1'390.10					
3143	Attribution Rés. Agglomération fct.	19'380.21	0.00	0.00	516	Prél. Rés. Agglomération fct	0.00	15'000.00	2'681.95

Soumis à l'AG le 21.3.2013

2

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
315	AGGLOMERATION ETUDES	324'176.22	272'873.00	323'876.95	517	AGGLOMERATION ETUDES	324'176.22	272'873.00	323'876.95
3151	Etudes	324'176.22	272'873.00	85'804.95	518	Cotisations Etudes	118'932.09	120'000.00	248'072.00
3155	PALM II	289'502.47	85'974.00	33'081.95	5191	Prél. Réserve Palm II	14'892.05	35'974.00	21'081.95
3153	Parc, Nature,Paysage	0.00	35'000.00	22'723.00	5192	Prél. Réserve Parc, Nature et Paysage	0.00	35'000.00	0.00
3158	Planification financière	20'932.80	10'000.00	0.00	5180	Rbt partenaires Outil financier	10'692.00	0.00	0.00
3152	Mobilité douce Coordination	13'740.95	57'899.00	0.00	5194	Prél. Réserve Mobilité douce	0.00	37'899.00	0.00
3154	Monitoring	0.00	20'000.00	30'000.00	5193	Prél. Réserve Monitoring	0.00	20'000.00	20'000.00
3157	Stationnement	0.00	24'000.00	0.00	5195	Prél. Réserve stationnement	0.00	24'000.00	0.00
3159	SIG - Géoréférencement	0.00	30'000.00	0.00					
3157	Divers	0.00	10'000.00	0.00					
3169	Attribution Rés. Agglomération Etudes	0.00	0.00	238'072.00	515	Prél. Rés. Agglomération Etudes	179'660.08	0.00	0.00
32	PROMOTION ECONOMIQUE	744'576.79	563'600.00	549'969.20	52	PROMOTION ECONOMIQUE	744'576.79	563'600.00	549'969.20
321	CHARGES DU PERSONNEL	274'125.51	288'000.00	252'601.72			408'846.56	409'600.00	429'206.05
3211	Traitements bruts	208'490.20	215'000.00	197'161.45	521	Subvention cantonale LADE	91'000.00	84'000.00	84'000.00
3214	Indemnités Président	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
3212	Charges sociales	55'635.31	63'000.00	40'086.27					
32143	Groupe de suivi	0.00	0.00	1'332.10					
32148	Offres d'emploi	0.00	0.00	4'021.90					
322	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	26'488.65	32'600.00						
3221	Fournitures de bureau	3'522.15	5'300.00	4'163.50					
3222	Loyer	15'648.00	17'300.00	16'828.80					
3223	Déplacements, débours	4'771.50	6'500.00	5'485.05					
3224	Documentation, formation	1'634.00	2'000.00	1'696.40					
3225	Information	913.00	1'500.00	0.00					
222	FRAIC DE CECTION	21027 27	71000 00	401506 40					
323	FRAIS DE GESTION	3'937.25	7'000.00	10'536.40					
3230	Affranchissement	291.00	2'000.00	1'800.00					
32301	Informatique	1'090.00	1'500.00	5'000.00					
32302	Téléphone et fax	1'685.75	2'500.00	2'458.55					
32303	Photocopie	870.50	1'000.00	1'277.85					

Soumis à l'AG le 21.3.2013

COMPTES ET BUDGETS 2012

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
3231	PERL	198'004.15	168'000.00	122'561.80					
32310	Dotation	100'000.00	90'000.00	90'000.00					
32312	Gestion	45'004.15	25'000.00	29'867.80	523	Partenariats	20'000.00	5'000.00	5'000.00
32314	Suivi des entreprises	3'000.00	3'000.00	2'694.00					
32316	10ème anniversaire	50'000.00	50'000.00	0.00					
324	MISS SN OSLIVES STRATEGICALS	242'021.23	68'000.00	82'704.95					
324	MISE EN OEUVRE STRATEGIQUE	242 021.23	68 000.00	82 704.95					
3242	ACTIONS PROMOTIONNELLES	205'586.23	36'500.00	57'138.95					
32421	Publications	5'000.00	5'000.00	10'800.00					
32422	MIPIM	29'086.23	30'000.00	24'691.55	525	Imputation interne MIPIM	15'000.00	15'000.00	15'000.00
32423	Communication promotionnelle	1'500.00	1'500.00	21'647.40					
32425	Mur du son, Comptoir	170'000.00	0.00	0.00	527	Subvention Loro Mur du Son	170'000.00	0.00	0.00
3243	RESEAU D'APPPUI	20'435.00	20'500.00	15'427.00					
32431	Affiliations Lausanne Région	5'435.00	5'500.00	5'427.00					
32432	Micro-crédit ASECE	15'000.00	15'000.00	10'000.00					
3244	SOUTIENS FILIERES	16'000.00	11'000.00	10'000.00					
32442	Soutiens aux entreprises	1'000.00	1'000.00	0.00					
32444	Ateliers Ville de Renens	15'000.00	10'000.00	10'000.00					
3245	ETUDES, GESTION	0.00	0.00						
32451	Information, documentation	0.00	0.00	139.00					
22454	Additional and Discons Factoristics	2.22		F31300 F0	F20	Puél Décomos Promotion Formanismo	201722 22	501000 00	401703.45
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	53'390.58	528	Prél. Réserves Promotion Economique	39'730.23	50'000.00	16'763.15

Soumis à l'AG le 21.3.2013

4

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
33	COMMISSIONS	844'223.15	799'000.00	949'102.25	53	COMMISSIONS	844'223.15	799'000.00	949'102.25
331	INFORMATION JEUNESSE	228'666.95	195'000.00	148'706.80	530	INFORMATION JEUNESSE	228'666.95	195'000.00	148'706.80
					5301	Cotisations	185'594.82	185'000.00	138'706.80
3311	Accueil de jour	0.00	0.00	0.00					
3312	Formation Emploi des Jeunes	217'991.95	185'000.00	128'036.80					
33121	Espace des Inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion	0.00	0.00	0.00					
33123	Salon des Métiers	17'176.95	20'000.00	0.00					
33124	Kiftontaf.ch	0.00	0.00	0.00					
33126	DUO 15-18	60'000.00	65'000.00	70'000.00	5302	Subventions Sesaf - Duo	10'000.00	10'000.00	10'000.00
33127	Migr'action	10'000.00	10'000.00	7'000.00					
33125	Adospros	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
33128	Арр Арр	68'815.00	40'000.00	1'036.80	5304	Paiements apprentis App App	29'490.00	0.00	0.00
33120	Cap Horizon	12'000.00	0.00	0.00					
3313	Seniors	0.00	10'000.00						
33130	A définir	0.00	10'000.00	0.00					
331281	Attribution à réserve App App	675.00	0.00	0.00					
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	0.00	5305	Prél. Rés. Formation emploi	3'582.13	0.00	0.00
33130	Attribution à réserve Senior	10'000.00	0.00	0.00					
33127	Attribution à réserve Inf.Jeunesse	0.00	0.00	20'670.00	5306	Prél. Rés. Inf. Jeunesse	0.00	0.00	0.00
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE	68'918.20	59'000.00	203'303.15		TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	68'918.20	59'000.00	203'303.15
					5310	Cotisations	59'175.16	59'000.00	115'152.85
3321	Activités sportives	7'017.20	5'000.00	63'611.75					
33211	Guidesportif.ch	7'017.20	5'000.00	0.00					
33213	Dimanche sportif	0.00	0.00	63'611.75	5311	Partenariats Dimanche sportif	0.00	0.00	21'902.40
3322	Transports	61'901.00	54'000.00	139'691.40					
33221	Comptages 2010	0.00	0.00	63'984.25	5312	Partenariats comptages	0.00	0.00	1'800.00
33222	Amortissements Comptages	39'000.00	39'000.00	39'000.00					
33223	Semaine de la mobilité	5'000.00	5'000.00	0.00		Activation à Etudes au bilan	0.00		63'984.25
33224	Site P + R	17'901.00	10'000.00	36'707.15					

Soumis à l'AG le 21.3.2013

5

Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Cpte		Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011
3323	Déchets	0.00	0.00	0.00					
3324	Attribution Rés. Territoire/Equip.	0.00	0.00	0.00	5313	Prél. Rés. Territoire/Equipement	9'743.04	0.00	463.65
333	DEPENDANCES	546'638.00	545'000.00	597'092.30	532	DEPENDANCES	546'638.00	545'000.00	597'092.30
3331	Dépendances	406'617.00	405'000.00	452'905.30		Dépendances	406'617.00	405'000.00	452'905.30
33311	Rel'ier	210'000.00	210'000.00	210'000.00	5320	Cotisations Dépendances	403'467.00	405'000.00	444'908.70
33312	Rel'aids	90'000.00	90'000.00	90'000.00					
33314	Fleur de Pavé	45'000.00	45'000.00	45'000.00					
33321	Projets Femmes	20'000.00	20'000.00	0.00	5322	Subventions Etude Femmes	2'000.00	0.00	0.00
33325	Actions de proximité	2'168.60	30'000.00	97'000.00	5321	Dissolution transitoires	0.00	0.00	6'996.60
33327	RERS	10'000.00	10'000.00	0.00	5323	Partenariats Toxicomanie	1'150.00	0.00	1'000.00
33329	Attribution Rés. Dépendances	29'448.40	0.00	10'905.30		Prél. Réserve Dépendances	0.00	0.00	0.00
3333	Part. dispositif lausannois	140'021.00	140'000.00	144'187.00		Part. dispositif lausannois	140'021.00	140'000.00	144'187.00
33330	Supplément Rel'ier	30'000.00	30'000.00	30'000.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	140'021.00	140'000.00	134'991.00
33331	Bethraïm	100'000.00	100'000.00	100'000.00					
33332	Prévention	8'480.00	10'000.00	14'187.00					
33335	Excéd. produits à Fonds Prévention	1'541.00	0.00	0.00	5325	Prél. Fonds de prévention	0.00	0.00	9'196.00

Soumis à l'AG le 21.3.2013 6

COMPTES DE PROFITS ET PERTES 2012			LAUSANNE REGION		
	2012	2011		2012	2011
Excédent de charges d'exploitation			Excédent de produits d'exploitation		
Affaires régionales	0.00	2'275.88	Affaires régionales	31'847.80	0.00
Agglomération Fonctionnement	0.00	2'681.95	Agglomération Fonctionnement	19'380.21	0.00
Agglomération Etudes	179'660.08	0.00	Agglomération Etudes	0.00	238'072.00
PALM II	14'892.05	21'081.95	Coordination Mobilité douce	0.00	0.00
Parc, Nature et Paysages	0.00	22'723.00	Parc, Nature et Paysage	0.00	0.00
Monitoring	0.00	20'000.00	Monitoring	0.00	0.00
			PALM II	0.00	0.00
Promotion économique	39'730.23	0.00	Promotion économique	0.00	53'390.58
Information jeunesse	0.00	0.00	Information Jeunesse	0.00	0.00
Senior	0.00	0.00	Senior	10'000.00	
Formation et Emploi des Jeunes	3'582.13	0.00	Formation et Emploi des Jeunes	0.00	20'670.00
			Арр Арр	675.00	
Territoire et Equipements	9'743.04	463.65	Territoire et Equipements	0.00	0.00
Toxicomanie	0.00	0.00	Toxicomanie	29'448.40	10'905.30
Prévention	0.00	9'196.00	Prévention	1'541.00	0.00
Excédent de produits attribué à Réserves			Excédent de charges prélevé à Réserves		
Affaires Régionales					
Réserves Inf. Jeunesse	0.00	0.00	Réserves Inf. Jeunesse	0.00	0.00
Réserves Territoire et Equipements	0.00	0.00	Réserves Territoire et Equipements	9'743.04	463.65
Réserves Senior	10'000.00	0.00	Réserves Senior	0.00	0.00
Réserves Formation et Emploi des Jeunes	0.00	20'670.00	Réserves Formation et Emploi des Jeunes	3'582.13	0.00
Réserves Toxicomanie	29'448.40	10'905.30	Réserves Toxicomanie	0.00	0.00
Réserve App App	675.00	0.00			
Fonds prévention Toxicomanie	1'541.00	0.00	Fonds de prévention	0.00	9'196.00
Agglomération					
Réserves Agglo Fonctionnement	19'380.21	0.00	Réserves Agglo Fonctionnement	0.00	2'681.95
Réserves Agglo Etudes	0.00	238'072.00	Réserves Agglo Etudes	179'660.08	0.00
Réserves Coordination Mobilité douce	0.00	0.00	Réserves Coordination Mobilité douce	0.00	0.00
Réserves Stationnement	0.00	0.00	Réserves Stationnement	0.00	0.00
Réserves Parc, Nature et Paysage	0.00	0.00	Réserves Parc, Nature et Paysage	0.00	22'723.00
Réserves Monitoring	0.00	0.00	Réserves Monitoring	0.00	20'000.00
Réserves PALM II	0.00	0.00	Réserves PALM II	14'892.05	21'081.95
Promotion Economique					
Réserves Promotion Economique	0.00	53'390.58	Réserves Promotion Economique	39'730.23	0.00
Résultat/Virement net à capital	31'847.80	0.00	Résultat/Prélèvement net sur capital	0.00	2'275.88
	340'499.94	401'460.31		340'499.94	401'460.31

FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

		Comptes 2012	Comptes 2011			Comptes 2012	Comptes 2011
10	ACTIFS CIRCULANTS	471'741.49	471'010.37	220	Capital	500'000.00	500'000.00
				230	Produits encaissés	0.00	0.00
100	Banque	471'039.50	470'208.80	232	Charges à payer	1'741.49	1'010.37
1020	Banque 5120.25.80	169'465.95	169'051.20	240	Réserves	0.00	0.00
1022	Compte à terme	301'573.55	301'157.60				
103	Realisables	741.75	480.74				
1030	Impôt anticipé	741.75	480.74				
1032	c/c Lausanne Région	0.00	0.00				
130	Actifs transitoires	-39.76	320.83				
1300	Produits à encaisser	-39.76	320.83				
1302	Charges payées	0.00	0.00				
14	ACTIFS IMMOBILISES	30'000.00	30'000.00				
140	Immobilisations financières	0.00	0.00				
1440	Prêts	30'000.00	30'000.00				
1	ACTIFS	501'741.49	501'010.37	2	PASSIFS	501'741.49	501'010.37

COMPTES 2012 PROFITS ET PERTES

FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

		Comptes 2012	Comptes 2011			Comptes 2012	Comptes 2011
3	CHARGES D'EXPLOITATION	14.58	1'030.28	4	PRODUITS	14.58	1'030.28
302	Frais financiers	14.58	19.91	42	Produits	14.58	1'030.28
305	Frais fonctionnement LR	0.00	1'010.37	420	Cotisations	0.00	0.00
				440	Subventions	0.00	0.00
				442	Produits des avoirs	14.58	1'030.28
	Attribution à capital	0.00	0.00				



COMPTES 2012 LAUSANNE REGION ET FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

COMMENTAIRES

Les comptes 2012 de Lausanne Région et du Fonds Capital Développement, appellent les commentaires suivants :

1. Affaires regionales

- Frais de fonctionnement :
 - Tâches ponctuelles BC: ce poste, figurant sous la rubrique « Frais de fonctionnement » a été utilisé, avec accord du BC, pour :
 - Assurer les frais de l'avocat référence en matière de Déchets, qui a participé aux travaux de la commission Déchets.
 - Accorder une subvention à Vaud Famille
 - Financer les frais relatifs à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région.
- **Produits divers**: ce poste enregistre des montants rétrocédés à l'employeur des assurances perte de gain et accident, constituant un bonus de non utilisation.

Le département Affaires régionales clôture ses comptes par un excédent de produits de fr. 31'847.80 qui est versé au capital de l'Association.

2. AGGLOMERATION

Agglomération Fonctionnement

Charges du personnel :

- La participation au Bureau du PALM indique le montant versé par Lausanne Région pour le fonctionnement du bureau du PALM. Il se réfère au budget du Bureau qui a été validé par le comité de pilotage du PALM. Le montant versé est inférieur aux prévisions car le poste d'ingénieur transports, n'a pas été repourvu et la part de la participation de Lausanne Région a donc été rétrocédée.
- Mandats externes: Jusqu'en mai 2012, Patrizia Darbellay était en congé maternité et Jessica Tschabold a été engagée temporairement pour soulager le Bureau du PALM pendant cette période. Ce mandat a été compensé par l'encaissement de l'allocation pour perte de gain qui figure sous « Produits divers ».
- Communication/conférence d'agglomération: Ce compte enregistre un dépassement de fr. 10'582.25 généré par la participation non budgétisée de Lausanne Région au Comptoir Suisse. Cette participation a aussi bénéficié de fr. 5'000.- du compte « Semaine de la mobilité ».

Les comptes du Fonctionnement du Département Agglomération clôturent sur un excédent de produits de fr. 19'380.21 affectés à la réserve Agglomération fonctionnement.

Agglomération Etudes

Les montants perçus correspondent aux engagements de Lausanne Région, selon les budgets d'études du Bureau du PALM, adoptés par le Comité de pilotage du PALM.

 PALM II: En juin 2012, le PALM Ilème génération a été déposé auprès de la Confédération. Le mandat est maintenant terminé. Pour Lausanne Région, les coûts de cette étude en 2012, y compris les dépassements et les mandats complémentaires, se sont montés à fr. 289'502.47.-

Ce montant a été financé comme suit :

- o fr. 94'950.34 financés par le compte PALM II budgétisé à fr. 85'974.—
- o fr. 14'892.05 financés par le solde de la réserve PALM II
- o fr.179'660.08 financés par un prélèvement sur Réserve Etudes Agglomération.

Le coût total du projet PALM II, depuis son lancement en 2010, se monte à fr. 966'673.55. Ce montant comprend les honoraire du groupement FA2C ainsi que les mandats complémentaires de rédaction finale (fr. 101'023.20), d'impression (fr. 31'578.50) et de consultation (fr. 14'070.-). La part totale à charge de Lausanne Région, sur l'ensemble de l'étude depuis 2010, se monte à fr. 394'669.45.-

Pour rappel, des réserves avaient été constituées en prévision du bouclement des études PALM et de ses vraisemblables dépassements, identifiés depuis le lancement du mandat. Ces réserves ont permis de nous acquitter des montants dus sans autre demande d'augmentation de cotisation pour ce volet.

- Outil de planification financière: l'élaboration d'un outil pour le suivi de la planification financière des mesures du PALM a été proposée par le COPIL et validé par le Bureau de Coordination Lausanne Région. Total du mandat: fr. 150'000.-. Participation Lausanne Région en 2012 (fr. 20'932.80.-), le bouclement de cette étude est prévu en 2013.
- Les études « Stationnement » et « Parc Nature et Paysage » n'ayant pas été initiées en 2012, les montants prévus sont restés dans les réserves affectées.
- Un montant de fr. 13'740.95 a été utilisé afin de financer des prestations de M. Jean-Christophe Boillat pour la gestion des projets de **Mobilité douce**.

Ainsi le poste Agglomération Etudes clôture avec un prélèvement sur Réserves Etudes de fr. 179'660.08.

3. Promotion Economique

PERL:

- **Dotation**: Le Bureau de coordination a avalisé la demande de faire bénéficier, à titre exceptionnel et compte tenu de la qualité des dossiers présentés, une entreprise d'un 3^{ème} prix ex-aequo, engendrant une charge supplémentaire de fr. 10'000.--.
- **Gestion PERL**: Le dépassement du compte est couvert par un soutien financier de BCV fr. 20'000.- inscrit en produits du département.

Actions promotionnelles:

 Mur du son: Une subvention de la Loterie Romande pour le Mur du son du Comptoir Suisse 2012 de fr. 170'000.— a été encaissée puis reversée à l'organisme organisateur. Elle apparait donc en charges et en produits.

Soutien filières:

 Ateliers de la Ville de Renens: En plus de la subvention de Lausanne Région, un soutien ponctuel de fr. 5'000.- a été avalisé par le Bureau de coordination, au titre de participation à la création d'un film promotionnel réalisé à l'occasion des 5 ans des Ateliers de la Ville de Renens.

Un prélèvement sur réserves de fr. 50'000.- avait été budgétisé pour les 10 ans du trophée PERL. En raison d'un excédent de produits, le prélèvement sur réserve Promotion Economique est réduit à fr. 39'730.23.

FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT

Ce Fonds fait l'objet d'une comptabilité séparée. A fin 2008, ce fonds était doté d'un demi-million, comme décidé à sa création. C'est pourquoi aucune cotisation n'a été perçue depuis lors. Il est à noter que les produits des avoirs de ce Fonds sont reversés au fonctionnement de Lausanne Région.

Un seul prêt a été accordé à hauteur de fr. 50'000.- pour une durée de 5 ans, remboursable en 5 annuités de fr. 10'000.--. Notre débiteur n'a pas respecté l'échéance en 2012.

Un nouvel accord a été établi avec lui afin que le remboursement de la somme restante – fr. 30'000.- puisse être réglé, par versement de mensualités jusqu'en en février 2016. Cet accord tient compte des difficultés financières rencontrées par le porteur de projet.

4. COMMISSIONS

Information Jeunesse

Formation et Emploi des Jeunes

- **Subventions**: les fr. 10'000.- ont été reçus du SESAF Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Appui à la Formation pour le projet Duo 15-18.
- Cap Horizon: le Bureau de coordination avait avalisé l'aide au démarrage de cette nouvelle prestation, par un prélèvement sur réserves de fr. 12'000.--. En raison d'un excédent de produits de la commission Formation et Emploi des Jeunes, seul un prélèvement sur réserve affectée de fr. 3'582.13 a été effectué.
- App App: au moment de la mise en œuvre de cette prestation, il avait été décidé que l'excédent de produits serait affecté à une réserve App App. En 2012 fr. 675.- y ont été affectés.

Seniors

Un budget de fr. 10'000.- avait été prévu pour les travaux de cette commission.
 Comme elle n'a pas débuté ses travaux, ce montant a été transféré au bilan à une nouvelle réserve Seniors.

Cette plate-forme clôture avec un excédent de charges de fr.3'582.13 prélevé de Réserve Formation et Emploi des Jeunes

<u>Territoire et Equipements</u>

Activités sportives

• **Guidesportif.ch** : Les charges de mise en conformité de ce site avec la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région ont été supérieures au budget.

Transports

• P + R: le dépassement de ce poste a été annoncé, puis avalisé par le Bureau de coordination.

Le poste Territoire et Equipements clôture sur un excédent de charges de fr. 9'743.04 prélevé de la Réserve Territoire et Equipements.

Toxicomanie

- **Projet Femmes**: Comme la décision de la commission de démarrer une rechercheaction sur le Soutien à la parentalité, effectuée par et pour des femmes marginalisées, n'a été prise qu'en fin 2012, le montant budgétisé de fr. 20'000.- pour cette action a été inscrit dans les comptes en transitoire.
- **Produits :** Il est à noter que cette commission a reçu une subvention de fr. 2'000.- de l'OFSP pour la fin de son étude Femmes, ainsi que fr. 1'150.- du programme national « Jeunes et violences » pour l'organisation de sa soirée sur les violences sexuelles.

Les comptes Toxicomanie clôturent sur un excédent de produits de fr. 29'448.40 affectés à la réserve Toxicomanie.

Participation au dispositif lausannois

Cette partie du budget, financée à hauteur de fr. 1.--/habitant, relève de décisions de la Ville de Lausanne.

 Prévention: les charges de ce poste correspondent à des subventions apportées à des projets de prévention organisés par les communes.

Chaque année l'excédent de produits de ce poste est affecté au Fonds de prévention, pour financer des actions de prévention organisées par les communes. L'excédent de produits de fr. 1'541.-- est affecté au Fonds de prévention.

Les comptes des Commissions clôturant par un excédent de charges sont les suivants, pour un montant total de fr. 13'325.17

- Fr.3'582.13 prélevés de Réserve Formation et Emploi des Jeunes
- Fr. 9'743.04 prélevés de Réserve Territoire et Equipement.

Les comptes des Commissions clôturant sur un excédent de produits de fr. 41'664.40. Ce montant est réparti comme suit :

- fr. 10'000.-- attribués à Réserve Senior
- fr 675.-- attribués à Réserve App App
- fr. 29'448.40 attribués à Réserve Toxicomanie
- fr. 1'541.-- attribués au Fonds de prévention

5. BILAN

- **Disponibles :** en raison de liquidités suffisantes, fr. 300'000.— ont été placés sur un compte « placement entreprise » rémunéré à 0.25%. Un même placement, d'un même montant, a aussi été fait sur les liquidités du Fonds Capital Développement.
- **Titres**: nous vous rappelons que Lausanne Région possède 3 actions, d'une valeur nominale totale de fr. 1'500.-- de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », ainsi qu'une action d'une valeur nominale de fr. 500.— du Centre Intercommunal de Glace de Malley S.A.
- **Etudes**: le montant de fr. 80'458.60 correspond aux charges des comptages quinquénnaux 2010 à amortir par Lausanne Région.
- **Réserves Agglomération :** Entre la Réserve Fonctionnement et les Réserves Etudes et études identifiées, le montant total des Réserves Agglomération s'élève à fr. 266'145.01.
- Fonds propres : l'exercice 2012 clôture sur un bénéfice de fr. 31'847.80 qui est versé au capital de Lausanne Région qui s'élève, à fin 2012 à fr. 533'228.38.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de continuer à facturer les cotisations aux communes membres en deux acomptes, soit en avril et en septembre.

6. Conclusions

L'exercice financier 2012 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires. Au vu de ce qui précède, le Bureau de coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2012 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2012.

Lausanne, le 19 février 2013/ms